

**Province de Québec  
MRC d'Abitibi-Ouest  
Municipalité d'Authier**

À la 3<sup>e</sup> séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 7 mars 2017, à 19h00  
à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier  
et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Alain Boucher

Monsieur Jacques Lafrenière

Monsieur Ghislain Desaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

**PÉRIODE DE SILENCE**

No-36-07-03-17

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Ghislain  
Desaulniers d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**ADMINISTRATION ET FINANCES :**

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 février 2017
- Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 février 2017;
- Avis de motion concernant le règlement portant sur la tarification pour la fourniture et l'utilisation des biens de la municipalité;
- Adoption des comptes;
- Suivi de la visite des comptables :
- Résolution affectant le remboursement de la dette;
- Résolution désaffectant l'affectation du projet de rénovation du Centre communautaire;
- Résolution désaffectant l'affectation pour le projet du mur de soutènement;
- Résolution désaffectant l'affectation de 52 000\$ pour le projet du Réseau d'égout;
- Retour sur le projet de coupe de bois dans le chemin Royal;
- Procédures de vente pour non-paiement de taxes - suivi;
- Rapport du comité Bellefeuille du 9 février 2017;
- Dépôt du rapport final de Bigué Avocats concernant le dossier d'expropriation;
- Résolution autorisant la programmation au programme TECQ 2014-2018;
- Dépôt d'une correspondance de la SADC d'Abitibi-Ouest;
- Résolution décrétant Avril comme le Mois de la jonquille;
- Demande de l'Association des trappeurs de l'Abitibi-Ouest;
- Résolution abrogeant la résolution No-21-07-02-17 autorisant l'adhésion à la coopérative d'informatique municipale.

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL**

- Résolution adoptant le dépôt du rapport annuel d'activités des Incendies 2016.

### **VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

- Période de dégel;
- Adoption du devis d'appel d'offre 2017-03-02 concernant le contrat d'entretien des chemins d'été 2017;
- Affichage des emplois de balayeurs de rues;
- Résolution autorisant l'achat d'abat poussière;
- Dépôt d'une correspondance de la MRCAO;

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

- Réseau d'égout :
- Octroi du contrat de l'appel d'offre 2017-01-01 concernant la caractérisation des puits en milieu urbain;

### **LOISIRS**

- 100<sup>e</sup> d'Authier;
- Dépôt du projet au fond FDT : Embauche d'un (une) coordonnateur pour le 100<sup>e</sup> d'Authier;
- Invitation des Comités Jeunesse en milieu rural;
- Dépôt d'une correspondance de Monsieur François Gendron;
- Projet de réaménagement de la source en partenariat avec le Comité Bellefeuille – suivi;
- Rencontre entre le Service des Loisirs et le Comité du patrimoine de l'École du Rang II
- Poêle brisé au Centre communautaire.

### **URBANISME**

- Résolution d'appui aux projets dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts;
- Demande de Monsieur Daniel Labbé;
- Convention relative à la location de biens immobiliers – suivi
- Vente du couvent par soumission – suivi;

### **PAROLE AU MAIRE**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX**

### **VARIA :**

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

Adopté

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **ADMINISTRATION ET FINANCES :**

No-37-07-03-17

**Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 février 2017**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

**Adopté**

No-38-07-03-17

**Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 février 2017**

Il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Monsieur Yvon Gagné d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire 14 février 2017.

**Adopté**

No-39-07-03-17

**Adoption des comptes**

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 35 236.50 \$ ainsi que les salaires pour la période de février 2017 pour un montant 4 740.63\$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

**Adopté**

**Avis de motion concernant le règlement portant sur la tarification pour la fourniture et l'utilisation des biens de la municipalité**

L'avis de motion est donné par Monsieur Jacques Lafrenière concernant le règlement portant sur la tarification pour la fourniture et l'utilisation des biens de la municipalité.

No-40-07-03-17

**Suivi de la visite des comptables**  
**Résolution affectant le remboursement de la dette**

Il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Madame Angèle Auger d'affecter le remboursement de la dette effectué en 2016, à l'excédent de fonctionnement non affecté.

**Adopté**

No-41-07-03-17

**Résolution désaffectant l'affectation du projet de rénovation du Centre communautaire**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Alain Boucher d'autoriser la désaffectation du solde budgétaire concernant le projet de rénovation du Centre communautaire puisque les travaux sont terminés.

**Adopté**

No-42-07-03-17

**Résolution désaffectant l'affectation pour le projet du mur de soutènement**

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger d'autoriser la désaffectation concernant le projet du mur de soutènement pour le stationnement du bureau municipal, puisque le projet est reporté.

**Adopté**

No-43-07-03-17

**Résolution désaffectant l'affectation de 52 000\$ pour le projet du Réseau d'égout**

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'autoriser la désaffectation d'un montant de 52 000\$ préalablement affecté au projet du Réseau d'égout.

**Adopté**

No-44-07-03-17

**Projet de coupe de bois dans le chemin Royal**

**ATTENDU QUE** la visite de la firme comptable a permis de constater que certaines informations sont manquantes afin de bien comprendre tous les tenants et aboutissants de ce contrat;

**ATTENDU QUE** la municipalité se doit d'être très transparente afin de faire une saine gestion des fonds publics qui lui sont remis;

Il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers de demander au Groupe Forestier Coopératif d'Abitibi, de fournir à la municipalité toutes les informations nécessaire afin de bien étoffer le dossier pour l'année 2016, ainsi que pour les travaux qui seront effectués dans les années ultérieures.

**Adopté**

**Procédures de vente pour non-paiement de taxes - suivi**

Tous les dossiers en procédures de vente pour non-paiement de taxes ont été payés.

No-45-07-03-17

**Rapport du comité Bellefeuille du 9 février 2017**

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Angèle Auger d'adopter le rapport du Comité Bellefeuille du 9 février 2017.

**Adopté**

**Dépôt du rapport final de Bigué Avocats concernant le dossier d'expropriation**

Madame Rachel Barbe dépose le rapport final de Bigué Avocats concernant le dossier d'expropriation.

No-46-07-03-17

**Résolution autorisant la programmation au programme TECQ 2014-2018**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers

**Adopté**

**Dépôt d'une correspondance de la SADC d'Abitibi-Ouest**

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance de la SADC d'Abitibi-Ouest.

No-47-07-03-17

**Résolution décrétant Avril comme le Mois de la jonquille**

**CONSIDÉRANT QU'** en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

**CONSIDÉRANT QUE** le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

**CONSIDÉRANT QUE** nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

**CONSIDÉRANT QUE** le taux de survie au cancer a fait un bon de géant, passant de 25% en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

**CONSIDÉRANT QUE** le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif

pour les personnes touchées par cancer et à lutter contre tous les cancers;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ANGÈLE AUGER ET APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LAFRENIÈRE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**DE DÉCRÉTER** que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

**QUE** le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**Adopté**

No-48-07-03-17

**Demande de l'Association des trappeurs de l'Abitibi-Ouest**

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers d'appuyer la demande de l'Association des trappeurs de l'Abitibi-Ouest pour un montant de 50\$.

**Adopté**

No-49-07-03-17

**Résolution abrogeant la résolution No-21-07-02-17 autorisant l'adhésion à la coopérative d'informatique municipale**

**ATTENDU QUE** plusieurs municipalités du Québec et de la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

**ATTENDU QUE** la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatique et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Authier a de tels besoins et désire à cette fin de devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR YVON GAGNÉ ET APPUYÉ PAR MADAME ANGÈLE AUGER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

**QUE** la municipalité d'Authier souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200 \$);

**QUE** la municipalité d'Authier adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

**QUE** Monsieur Marcel Cloutier, maire, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la municipalité d'Authier y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

**QUE** Monsieur Marcel Cloutier, maire, agisse à titre de représentant de la municipalité d'Authier dans le cadre de l'exercice des pouvoirs conférés à titre de membre de ladite coopérative.

**Adopté**

## SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

No-50-07-03-17

### Résolution adoptant le dépôt du rapport annuel d'activités des Incendies 2016

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers d'autoriser le dépôt du rapport annuel d'activité des Incendies 2016 à la MRC d'Abitibi-Ouest, tel que préparé par la Régie des incendies de Roussillon.

**Adopté**

## VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

### Période de dégel

La période de dégel commencera le 13 mars 2017.

No-51-07-03-17

### Adoption du devis d'appel d'offre 2017-03-02 concernant le contrat d'entretien des chemins d'été 2017

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger de faire parvenir le devis d'appel d'offre pour le contrat d'entretien des chemins d'été pour la saison 2017 tel que présenté à 2 (deux) entreprises susceptibles de pouvoir remplir toutes les clauses du contrat.

**Adopté**

No-52-07-03-17

### Affichage des emplois de balayeurs de rues

Les postes seront affichés dans le Petit journal qui devra paraître à la mi-mars. Concernant les balayeurs de rues, ce sera Madame Catherine Lacerte qui effectuera l'embauche des balayeurs de rues puisque les enfants de la directrice générale apposeront leurs candidatures. De plus, nous ferons des vérifications auprès de Monsieur Mario Beaupré s'il serait intéressé à faire la supervision des balayeurs de rues.

De plus, Monsieur Richard Coulombe effectuera nos vérifications de nos ponceaux lors du dégel pour cette année.

**Adopté**

No-53-07-03-17

### Résolution autorisant l'achat d'abat poussière

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger d'autoriser l'achat de 15 tonnes d'abat poussière au montant de 8 925 \$ plus les taxes applicables.

**Adopté**

### Dépôt d'une correspondance de la MRCAO

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance de la MRCAO.

## HYGIÈNE DU MILIEU

### Réseau d'égout

#### Suivi du dossier

Les appels d'offre ont été envoyés à deux soumissionnaires concernant le réseau d'égout et d'aqueduc.

No-54-07-03-17

### Octroi du contrat de l'appel d'offre 2017-01-01 concernant la caractérisation des puits en milieu urbain

Tel que mentionné dans l'appel d'offre 2016-03 – Caractérisation des puits en milieu urbain, l'ouverture s'est déroulée le jeudi 23 février à 11h 30 au bureau municipal en présence de Madame Catherine Lacerte, directrice adjointe. Trois offres ont été reçues soit :

SNC – LAVALIN	14 275\$
CIMA	13 480\$
France Thibault, expert conseil	4 300 \$

Il est donc proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'octroyer le contrat concernant la caractérisation des puits en milieu urbain à Madame France Thibault, consultante.

**Adopté**

**LOISIRS**

**100<sup>e</sup> d'Authier**

No-55-07-03-17

**Dépôt du projet au fond FDT : Embauche d'un (une) coordonnateur pour le 100<sup>e</sup> d'Authier**

**ATTENDU QUE** le prochain dépôt de projet au Fonds de développement des territoires est le 17 mars 2017;

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'Authier souhaite déposer le projet « Embauche d'un (une) coordonnateur pour le 100<sup>e</sup> »;

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'Authier veut utiliser ce programme d'aide financière afin de supporter le comité du 100<sup>e</sup> dans ses démarches pour l'organisation des festivités qui auront lieu en 2018;

**ATTENDU QUE** ce projet est la priorité locale numéro 1 de la Municipalité d'Authier pour ce dépôt de projet;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Yvon Gagné que la municipalité d'Authier présente au Fonds de développement des territoires le projet : « Embauche d'un (une) coordonnateur pour le 100<sup>e</sup> d'Authier »;

**QUE** madame Rachel Barbe, directrice générale, Madame Sylvie Deschênes, présidente du comité du 100<sup>e</sup> ainsi que Madame Julie Mainville, agente de développement rural soient autorisées à préparer et signer tous les documents requis pour le projet « Embauche d'un (une) coordonnateur pour le 100<sup>e</sup> d'Authier » soumis au Fonds de développement des territoires pour le 17 mars 2017;

**Adopté**

**Invitation des Comités Jeunesse en milieu rural**

Une rencontre est prévue le 28 mars prochain à 19h00 à la Maison des Jeunes de La Sarre, concernant l'avenir des comités jeunesse en milieu rural. Madame Rachel Barbe et Madame Angèle Auger désirent participer à cette rencontre.

**Dépôt d'une correspondance de Monsieur François Gendron**

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance de Monsieur François Gendron.

No-56-07-03-17

**Projet de réaménagement de la source en partenariat avec le Comité Bellefeuille – suivi**

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger de retirer du projet initial la portion du stationnement de roulottes. Les conseillers souhaitent que la source demeure un site naturel le plus possible.

**Adopté**

**Rencontre entre le Service des Loisirs, le Comité du patrimoine de l'École du Rang II et la Municipalité**

Une rencontre aura lieu entre les comités au mois de mars 2017.

**Poêle brisé au Centre communautaire**

Le Club de l'Âge d'or va nous prêter un poêle en attendant une solution plus durable.

**URBANISME**

No-57-07-03-17

**Résolution d'appui aux projets dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts**

- ATTENDU QUE** le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);
- ATTENDU QUE** le Groupement forestier coopératif Abitibi désire bénéficier de ce programme;
- ATTENDU QUE** le projet demandé est : Élagage en forêt privée;
- ATTENDU QUE** ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;
- ATTENDU QUE** la municipalité d'Authier est favorable à ce projet;
- EN CONSÉQUENCE,** sur proposition Monsieur Alain Boucher, appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par Groupement forestier coopératif Abitibi dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

**Adopté**

**No-58-07-03-17**

**Demande de Monsieur Daniel Labbé**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers de ne pas vendre ces lots.

**Adopté**

**No-59-07-03-17**

**Convention relative à la location de biens immobiliers – suivi**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers d'autoriser la tenue d'une consultation publique concernant la location de biens immobiliers.

**Adopté**

**Vente du couvent par soumission – suivi**

Dossier à suivre.

**Refuge Nouveau Départ**

Dossier à suivre en avril.

**PAROLE AU MAIRE;**

**PÉRIODE DE QUESTIONS;  
SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;**

**Service des Loisirs :**

- Location de la tente à BMR;
- Souper cabane à sucre le 15 avril 2017.

**Comité jeunesse en milieu rural :**

- lors de la collecte des cannettes un montant de 312,10 \$ fût amassé;
- Les jeunes du comité iront emballer l'épicerie chez maxi le 11-12-13 mai prochain;
- Les jeunes ont manifesté leur soutien pour les festivités du 100<sup>e</sup>.

**Club de l'Âge d'or :**

- Souper cabane à sucre le 19 mars 2017.

**VARIA:**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**



Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 10 h 20.

---

Marcel Cloutier, maire

---

Rachel Barbe, sec.-très.